

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/23

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 16 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 07/04/2014.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M ou Mme A.VOLLE – C.CROZIER – J.TESTON – M.BEUGNET
– M.HILAIRE – P.BOUNIARD – A.CORNET – P.EUVRARD – J.GAUTHIER
– S.GRENIER – M.JOLLIVET – M-F.LEBRAT – C.PIQUEMAL –
M-C.RAMUS – E.RENAUDEAU.

Excusés :

Absents :

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire.

Objet : Désignation d'un délégué de la commune auprès du Syndicat Mixte des Inforoutes.

- Vu le renouvellement du Conseil Municipal du 23 mars 2014,
- Vu les nouveaux statuts indiquant les modalités de désignation des délégués.
- Considérant qu'il convient de désigner un délégué électeur de la commune, afin d'élire une liste de représentants délégués au Comité Syndical,

.../...

A. J
2014/078

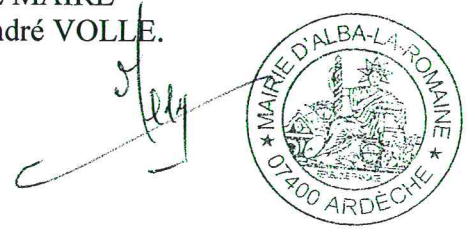
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal :

- **DESIGNE**

Mr Michel HILAIRE comme électeur pour intervenir au Comité Syndical afin d'élire une liste de représentants délégués.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 16 avril 2014.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 17 avril 2014.
LE MAIRE
André VOLLE.



.../...